



FRANCE ÉTALONS
12, rue du Moulin - 08250 Termes
06.13.78.96.61
info@france-etalons.com

SARL HARAS DE SAINT LÔ
Station de monte :
Avenue du Maréchal Juin – 50000 Saint Lô
Secrétariat : 06.26.02.68.26
Étalonnier : 06.01.28.96.75



CONTRAT DE SAILLIE – GAZOUILLIS – 2018

L'ACHETEUR :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

L'acheteur achète à FRANCE ÉTALONS une saillie de l'étalon GAZOUILLIS aux conditions suivantes :

1) La saillie est réservée pour la jument : N° SIRE :

Période d'insémination prévue : Jument suivie : Oui / Non

2) Réserve de la saillie :

- 330.00€ TTC** (300.00€ HT + TVA à 10% 30.00€)

A régler à la réserve de la saillie avant la première insémination, par chèque à l'ordre de France Étalons ou par virement, non reportable.*

3) Solde de saillie au poulain vivant :

- 6 600.00€ TTC** (6 000.00€ HT + TVA à 10% 600.00€)

Chèque de caution à l'ordre de France Étalons à déposer lors de la réserve avant la première insémination, il sera encaissé à la naissance du poulain vivant.

(*Coordonnées bancaires (IBAN) : FR76 1020 6005 5298 7248 2488 969 – AGRIFRPP802)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

A) L'acheteur déclare avoir connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent les inséminations et en aucun cas le vendeur ne pourra être tenu responsable des dommages pouvant survenir à la jument de l'acheteur.

B) Les frais, de pension, de suivi gynécologique, d'honoraires vétérinaires sont à la charge de l'acheteur et seront à régler au centre de reproduction avant le départ de la jument. L'acheteur passera une convention distincte d'hébergement de sa jument.

**C) La jument devra impérativement être présentée accompagnée de son livret d'identification à jour de vaccins.
La vaccination contre la rhinopneumonie est obligatoire.**

D) Les horaires d'insémination sont : lundi, mercredi et vendredi à 16h ; samedi à 10h et mardi et jeudi sur rendez-vous à la station de monte du Haras de Saint Lô : Avenue du Maréchal Juin, 50000 Saint Lô.

E) Le suivi gynécologique de la jument est nécessaire pour que cette dernière ne soit inséminée qu'une fois par chaleur.

**F) La carte de saillie sera remplie, seulement, après réception du présent contrat et du règlement de la réserve.
Les documents de déclaration de naissance seront envoyés à l'acheteur après réception et encaissement du solde.**

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Fait en double exemplaire le à

Le vendeur : FRANCE ÉTALONS

L'acheteur : (Signature, précédée de la mention "lu et approuvé")